

A

Ruhengeri

30 mars 1953.-

Votre lettre

N° 842 Sec.I

19 février 53

A Monsieur l'Avocat BEYAERT
B.P. n° 265 à COSTERMANS VILLE.-

Attestation.-

Monsieur l'Avocat,



J'ai l'honneur de vous faire parvenir
l'attestation que vous m'avez demandée par votre
lettre reprise en marge.-

Veillez agréer, Monsieur l'Avocat,
l'assurance de ma considération très distinguée.-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE,-

R. GAUPIN.-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERI

A T T E S T A T I O N .-

Le soussigné, Administrateur de Territoire à Ruhengeri, affirme que le nommé PATEL MANGALDAS, né à Kalthan (Surat) le 15 juillet 1906, inscrit au registre de la population asiatique de Ruhengeri depuis le 14 février 1950, immatriculé à Rutahuru le 22 novembre 1947,-----
parle et écrit la langue française de façon sommaire.

La présente attestation est dressée à la demande de Monsieur BEYAERT, avocat, à Costermansville.-

De tout quoi nous avons dressé et signé la présente attestation le deuxième jour du mois de mars mil neuf cent cinquante trois.

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE,-

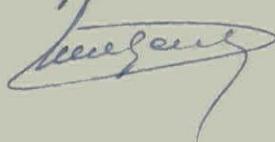
R. GAUPIN.-



Droit de chancellerie

perçu : quatre vingts francs.-

Quit. n° 921/0021/P. du 30.3.53.



G/R TERRITOIRE DE RUHENGRI.-

Territoire du
RUANDA - URUNDI
Gebied

A

Ruhengeri, le 27 février 1953
den

N°

Rappeler dans la réponse la date et le numéro.
In het antwoord vermelden : n° en dagtekening

Réponse au n°

Antwoord op nr

du 19

van

N° 463 /Sec.I.

ANNEXE

Bijlage

OBJET :
Voorwerp :

A Monsieur PATEL MANGALDAS

à

K I V U R U G A .-

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à passer par mon bureau à votre meilleure convenance. Cette visite me permettra d'apprécier vos connaissances de la langue française et d'établir éventuellement une attestation qui m'est demandée.-

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE,-

R. GAUPIN.-

8

596/ SEC. 1
Reçu le 24-2-1953

Monsieur l'Administrateur
du Territoire de
R U H E N G E R I.
par GOMA.

Monsieur l'Administrateur,

J'ai l'honneur de solliciter au nom de mon client
Monsieur Patel Mangaldas, commerçant à Ruhengeri une attesta-
tion relative à sa connaissance de la langue française.

Cette demande est faite dans le but d'obtenir une
carte de résident permanent.

Je donne ordre à la Banque de vous transférer la
somme de 80 francs.

Avec mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur
l'Administrateur, l'assurance de ma considération très distinguée.



A. BEYAERT.

Ruhegezi le 27. 2.53

Monsieur L' A. T.
à Ruhegezi

Monsieur,
J'ai l'honneur de solliciter de votre
haute bienveillance l'autorisation d'obtenir, une
carte de la résidence permanente.

En vous remerciant d'avance je vous prie d'
agréer mon L' A. T. l'assurance de ma haute
considération très distinguée,

Haïl